

est un livre divin et de l'insérer dans la Bible, qu'auriez-vous à dire pour me réfuter ? Ne serais-je pas en droit d'attribuer à ce livre les caractères qu'il vous plaît d'attribuer à d'autres ? Vous dites : le livre des *Nombres* a Dieu pour auteur, parce que sa doctrine est sublime. Et moi, je dis, le livre de *l'Imitation* est divin, parce que sa doctrine est plus sublime encore que celle du livre des *Nombres*. Lequel de nous a raison ? Qui résoudra cette question capitale ? Chez nous, l'Eglise se prononce avec autorité et chacun se soumet volontiers à ses décisions ; chez vous, la question demeurera éternellement à l'état de problème. En examinant certaines Bibles protestantes, je vois que les livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse et autres ne s'y trouvent pas comme dans les Bibles catholiques : quelle raison avez-vous de les en exclure ? Aucune. — L'histoire nous apprend que Luther méprisait l'épître de saint Jacques qu'il appelait une *épître de paille* ; vous, vous la conservez dans vos Bibles : pourquoi encore cette divergence entre le vénérable père de la Réforme et les protestants modernes ? Voilà bien des questions sérieuses ; je vous défie de les résoudre. Vous êtes incapable de me dire si la Bible renferme la parole de Dieu, si elle renferme tous les livres divins, si elle n'en renferme pas de profanes, si elle n'a pas été changée, avec le temps, dans